



PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2018

POUR QUE CHAQUE ELEVE PUISSE REUSSIR, LE COLLEGE DE LA MORINIE A POUR AMBITION

A - DE CONSOLIDER ET DE DEVELOPPER LE NIVEAU DE COMPETENCE DE CHAQUE ELEVE ET DE SOUTENIR LES TALENTS

A1 - EN FAVORISANT LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES PERMETTANT A TOUS LES ELEVES D'ACQUERIR LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES NECESSAIRES

Les actions mises en place par le conseil école-collège et l'accompagnement éducatif en 6^{ème} doivent permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences et les connaissances attendues à l'entrée en cycle 4.

Durant le cycle 4, des Projets Personnels de Réussite Educative auront pour objectif d'accompagner les élèves qui en auront besoin dans leurs efforts pour atteindre les compétences.

La différenciation pédagogique en classe, et dans des dispositifs innovants, sera privilégiée.

Un accompagnement sera systématique pour faciliter l'accueil des nouveaux, et la continuité pédagogique sera assurée pour les élèves qui ne peuvent être présents aux cours.

Les familles ou leurs représentants seront toujours associés aux actions mises en place.

A2 - EN SOUTENANT CHAQUE ELEVE DANS SON PARCOURS ET SA REUSSITE (OBTENTION DE DIPLOMES, D'ATTESTATIONS), ET EN L'AMENANT A UN NIVEAU D'ETUDE ELEVE

Les progrès constatés, tant sur les résultats scolaires que sur l'attitude, seront valorisés par une remarque positive attribuée par un personnel, ou par une mention attribuée par le conseil de classe.

Le niveau scolaire individuel, de la classe, et de l'ensemble des élèves sera régulièrement évalué.

Les élèves autonomes, qui atteignent les objectifs sans difficulté, se verront proposer des activités d'approfondissement ou la possibilité d'apprendre une 2ème langue vivante plus rapidement.

B - D'ACCOMPAGNER CHAQUE JEUNE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

B1 - EN FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE CHAQUE JEUNE

Des actions avec pour objectif de permettre aux jeunes de prendre de l'assurance, d'acquérir une meilleure estime de soi, seront proposées. Le thème de la mobilité sera également présent dans les projets.

Les actions privilégiant des axes culturels et les partenariats avec des organismes culturels seront encouragés.

La pratique sportive sera valorisée, pour le plus grand nombre, mais aussi comme pôle d'excellence.

Comme une hygiène de vie et un équilibre personnel favorisent la réussite et l'épanouissement, un programme d'éducation à la santé et au bien-être sera élaboré, et les projets seront orientés selon cet axe.

B2 - EN FAVORISANT L'EDUCATION AUX CHOIX, A LA NOTION DE PROJET

Le collège est une passerelle entre l'école et le lycée. Donner du sens à l'apprentissage, se projeter vers l'avenir, c'est s'assurer de bonnes chances de réussite. Les actions mises en place auront comme objectif d'accompagner les jeunes

dans la connaissance de leurs capacités et des voies qui leur sont proposées pour qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause et avancer dans leur projet.

B3 - EN SOUTENANT TOUS CEUX QUI ONT DES BESOINS PARTICULIERS

Le collège, par des actions d'inclusion et d'accompagnement, favorisera l'accueil des élèves qui auront des besoins particuliers, que ce soit pour une situation de handicap (temporaire ou permanente), ou pour faciliter les retours en classe après une absence.

B4 - EN EVITANT TOUT DECROCHAGE

Les élèves fragilisés par leurs difficultés scolaires, ou par une absence, seront aidés dans leur parcours. Des dispositifs seront mis en place pour que chacun puisse suivre la progression de la classe en cas d'absence ou d'exclusion. D'autres dispositifs (parcours relais ...) pourront également être proposés pour les élèves démobilisés.

C - DE CREER LES CONDITIONS PERMETTANT A TOUS LES ACTEURS D'EVOLUER DANS UN CLIMAT SEREIN

C1 - EN FAVORISANT LES ACTIONS ET PROJETS DEVELOPPANT LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

La classe est un lieu privilégié pour acquérir un savoir-être et un savoir-vivre et doit être un espace de dialogue.

Chaque moment de la vie du collégien (récréations, restauration scolaire, sorties ...) sera un temps d'apprentissage et d'application des règles de vie en communauté (respect, dialogue, écoute ...).

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté proposera un programme d'actions et de formations, à destination des élèves, mais aussi des familles et des personnels, pour que chacun puisse évoluer dans un environnement calme et sûr.

C2 - EN FAVORISANT LES ACTIONS OU LES ELEVES SONT ACTEURS, VOIRE PORTEURS DE PROJETS

Le projet de service Vie Solaire prévoira des actions au travers desquelles les collégiens pourront être acteurs de leur vie au collège, donneront des idées, débattront et réaliseront des projets.

Les élèves autonomes seront incités à s'investir dans des projets, où leurs compétences acquises seront mobilisées.

C3 –EN ETANT FIER « D'ETRE AU COLLEGE DE LA MORINIE »

Chaque action, chaque projet contribuera au sentiment d'appartenance des acteurs au collège de la Morinie, et à sa valorisation.

Tous les personnels, dans leurs missions respectives, se mobiliseront pour atteindre les objectifs du projet d'établissement du collège.

Le rôle des parents est affirmé. Ils sont des partenaires privilégiés et leur participation à la vie du collège sera encouragée.

La mise en place de partenariats avec les acteurs extérieurs (structures culturelles, sociales, politique de la ville ...) aidera à atteindre ces objectifs.

L'usage des outils numériques sera facilité pour contribuer à atteindre ces objectifs.